



Edito

BONNE ANNÉE 2018 !

Toute l'équipe militante de la CGT Finances Publiques du Cantal vous souhaite ses meilleurs voeux à l'orée de cette année 2018.

Ces voeux, nous les voulons combatifs car nous aurons besoin d'être mobilisés face aux dangers concernant le service public : CAP 2022 – suppression d'emplois – réduction des budgets – pilotage en mode zombie « austérité » de Bercy – mise en place du PAS (Prélèvement A la Source)...

Bref, vous l'aurez compris, les choses ne s'annoncent pas vraiment bien, à commencer par CAP 2022 qui entend remettre en question les fondements mêmes du service public.

Mais comme nous le disons souvent à l'occasion de nos visites de poste, il ne se fera que ce que nous laisserons faire... Alors continuons et amplifions la dynamique de mobilisation engagée fin 2017 (plus de 44 % de grévistes le 10 octobre, plus de 120 personnes rassemblées un jeudi matin sous la pluie pour la défense des trésoreries de proximité et 2 000 usagers signataires de la pétition, etc...).

PREMIERE BONNE RESOLUTION SE SYNDIQUER

Avec l'équipe Macron, l'offensive néo libérale à l'oeuvre dans ce pays vit une accélération sans précédent ! Et contrairement aux discours dominants, **le syndicat, quand il est combatif**, reste l'outil principal de résistance.

Le premier pas pour sortir du fatalisme et de la résignation, c'est donc **la syndicalisation !**

Se syndiquer, c'est soutenir concrètement les équipes militantes qui se dépensent sur tous les sujets sociaux, dans notre sphère professionnelle ou en soutien aux salarié.es des autres secteurs. Cette solidarité en acte est essentielle et garanti l'indépendance du syndicat.

Se syndiquer, c'est s'informer et se former, c'est permettre la défense individuelle et collective, c'est un espace de liberté.

N'hésitez plus, syndiquez-vous.

SOMMAIRE :

_Rétablissement du jour de carence au 1^{er} janvier 2018, page 2 et 3

_Brèves : Adaptation des Structures et du Réseau (ASR), l'exemple du Tarn, Mutations 2018, échange des tickets CESU 2017, Renouvellement du bureau de la CGT Finances Publiques du Cantal, pages 3 et 4

Recul de l'égalité entre les salarié-es

Les fonctionnaires sont soumis à nouveau à un jour de carence depuis le 01/01/2018, après des va-et-vient de mise en place et de suppression selon les gouvernements. La suppression de l'indemnisation de la première journée d'arrêt maladie se ferait au nom de l'équité entre salarié-es du public et du privé.

Pourtant la prise en charge de la santé des fonctionnaires ne relève pas de la Sécurité sociale mais directement du budget de l'Etat.

Par contre, **les deux tiers des salarié du privé sont couverts par des conventions collectives qui prennent en charge les jours de carence**, sous le dispositif « protection sociale complémentaire d'entreprise ».

En instaurant un jour de carence pour les fonctionnaires, ces derniers sont alors traités comme la minorité de salariés du privé les moins bien indemnisés. Pas franchement un modèle d'équité !

Pour la CGT, la mise en place d'un dispositif de couverture pour la minorité de salariés du privé qui, aujourd'hui n'en bénéficient pas, serait plus égalitaire entre les deux secteurs.

Ce retour au jour de carence entre dans la coupe budgétaire d'austérité touchant directement la Fonction Publique et se rajoute au gel du point d'indice (déjà bloqué depuis 2010, avec une unique augmentation de 1.2 % fin 2016), ainsi qu'à la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires annoncée durant ce quinquennat, au détriment des besoins du service public de qualité, de proximité et de solidarité dans le pays.

La lutte contre l'absentéisme devrait commencer par la lutte contre la dégradation des conditions de travail (suppression d'emplois et postes vacants, précarité, lean management, surcharge de travail...) qui sont la cause de souffrances au travail.

L'alibi de la lutte contre l'absentéisme ne va ni résoudre la charge de travail des collègues en poste ni réduire les dépenses de l'Etat. En revanche, elle est un nouveau couteau dans le dos des droits des travailleurs et des travailleuses.

Si on commençait par réduire la cause plutôt que le mal ?

Etude INSEE : le jour de carence sans effet sur l'absentéisme

L'INSEE a étudié les effets du rétablissement du jour de carence durant la période 2012-2013. L'étude publiée le 10 novembre 2017 conclut que ce rétablissement a été **sans impact significatif sur l'absentéisme** dans la fonction publique.

Si les arrêts maladie de deux jours ont fortement baissé durant la période, **ceux d'une semaine à trois mois ont augmenté**. Un phénomène que l'institut explique notamment par l'intérêt financier de l'agent à **assurer sa guérison complète** avant son retour et par la **dégradation de l'état de santé** de certains agents ayant renoncé à recourir aux arrêts de courte durée.

Le saviez vous ?

L'Alsace-Moselle bénéficie historiquement de son propre système de Sécurité Sociale.

Et là-bas aucun jour de carence n'est appliqué aux salariés.

Résultat : c'est le régime de sécurité sociale le moins impacté par les arrêts maladie... principalement parce que les salariés les plus pauvres n'hésitent pas à se soigner dès les premiers symptômes. Ils sont donc en meilleure santé et ont moins recours aux arrêts de moyenne et longue durée.

Quand on vous dit que le rétablissement du jour de carence pour les fonctionnaires ne relève que d'une posture idéologique et d'une volonté d'opposer les travailleurs du public à ceux du privé...

BREVES

Restructurations, l'exemple du Tarn

Un camarade aujourd'hui affecté dans le Tarn nous a communiqué cette information sur les restructurations prévues d'ici au 01/01/2019... Ca fait froid dans le dos :

Fermeture de la dernière trésorerie C4 du département (1A, 2B et 1 C concernés)

Transfert du SIE de Mazamet vers celui de Castres (1 A, 3B et 1 C concernés)

Transfert du SIE de Gaillac vers celui d'Albi (1A, 5B et 3C concernés)

La DDFIP du TARN est candidate à l'expérimentation du bilan de compétence des inspecteurs BDV que la DG veut rapidement mettre en place.

Tout ça en plus de l'expérimentation menée dans le département concernant les mutations à venir et du transfert du SPF-E d'Albi à Castres au 01/09/18.

Nul doute que le Cantal n'est pas l'abri d'un tel démantèlement...

Une seule solution : poursuivre et amplifier encore les mobilisations pour la défense des services publics de proximité !

Mutations 2016

La campagne nationale de demande de mutations 2018 a pris fin le 24 janvier 2018.

Si vous y avez participé nous vous invitons à nous confier un double de votre demande de vœux. (à envoyer à Luc WAY au PCRП par le courrier interne ou par courriel luc.way@dgfip.finances.gouv.fr).

Ce double sera transmis aux élu-es CGT Finances Publiques en CAP nationales.

Pensez à joindre les copies de vos pièces justificatives si il y en a (en cas de rapprochement notamment).

Pensez également à inscrire un numéro de téléphone portable sur la 1ère page de ce double.

Ce double permettra aux élu-es CGT de vérifier que vous n'avez pas été lésé suite à la publication du projet de mouvement .

Votre demande sera vérifiée vœu par vœu par nos élu-es afin de s'assurer que vous n'avez pas été primés à tort.

Si besoin l'envoi de votre double permettra également de préparer la défense du dossier en vue de la CAP de mutations.

Echange des tickets CESU 2017

Vous bénéficiez de tickets CESU 2017 0/6 ans ou 6/12 ans et ne les avez pas utilisés en 2017 ? Rassurez-vous ils sont utilisables jusqu'au 31 janvier 2018.

Vous ne les utiliserez pas en intégralité d'ici là ?

Pas de panique, **ils sont échangeables jusqu'au 31 janvier 2018 pour les 0/6 ans et jusqu'au 14 février 2018 pour les 6/12 ans.**

Pour plus d'informations sur les procédures d'échange n'hésitez pas à contacter les représentant-es CGT au CDAS : Sylvie FRIAA (04 71 43 45 60) ou Luc WAY (04 71 43 45 61).

Renouvellement du bureau de la CGT Finances Publiques du Cantal suite à notre assemblée générale du 17/11/2017

Co-secrétaires de section : Daniel HINDERSCHID (Trésorerie banlieue) et **Luc WAY** (PCRП)

Trésorier : Joël MAYNARD (Direction)

Secrétaire à l'organisation : Marie-Hélène DENAUX (Retraitée)

Chargé de la communication : Laurent VEYLET (SIE Aurillac)

Chargé du syndicalisme de terrain : José TEUILLIERAS (SPFE)

L'annuaire complet de la section, élus et militants, sur notre site internet local :

<http://www.cgtfipcantal.org/notre-section/article/annuaire-de-la-section>